



Constat assurance contestable ?

Par **lodou**, le **09/01/2009** à **23:14**

Bonjour
Je vais essayer d'être bref.
Mon fils âgé de 16 ans a shooté dans un petit cailloux et celui-ci a touché un véhicule en stationnement (le conducteur était au volant). Quand j'arrive sur place (mon fils m'a téléphoné) le conducteur attendait. Ce dernier me montre l'impacte causé par le cailloux (quasiment invisible...) et veut remplir un constat. Soit, nous remplissons le constat mais là où les choses se compliquent c'est que je m'aperçois plus tard, que l'assurance civile de mon fils est périmée!! Donc j'aimerais savoir ce que je peux faire pour me sortir de pétrin. Salutations, LD

Par **chaber**, le **10/01/2009** à **10:45**

Je suppose que vous avez une police Multirisques habitation, dans laquelle figure la garantie Responsabilité civile.
Votre fils étant mineur il est repris dans vos conditions générales.
Sur quels critères vous basez-vous pour dire que son assurance est périmée?

Par **lodou**, le **14/01/2009** à **09:15**

Bonjour
Merci de votre réponse.
Pour l'assurance périmée, c'est juste que je suis resté sur son assurance scolaire 2007-2008.